



CHARPENTIER/IÈRE

domaine d'activité
Bâtiment

DESCRIPTION

LE CHARPENTIER S'OCCUPE PRINCIPALEMENT DE LA PLANIFICATION, RÉALISATION ET POSE DE CONSTRUCTIONS EN BOIS COMME LES STRUCTURES DES TOITURES, LES PLANCHERS ET LES PLAFONDS. IL PARTICIPE ÉGALEMENT À LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES COMME DES HANGARS AGRICOLES, CHALETS, ESCALIERS ET BATEAUX. LE CHARPENTIER EXERCE SON MÉTIER DANS UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE ET INTERVIENT À L'ATELIER ET SUR LE CHANTIER.

DÉTAILS

Champs d'activité

Fabrication de charpentes
Montage et assemblage des structures sur chantier
Réalisation d'accessoires (lucarnes, sous-pentes)

Connaissances / compétences

Règlementation en matière de sécurité et de santé
Manipulation et entretien des outils et machines
Notions de géométrie et dessin industriel
Caractéristiques des matériaux (résistance, dureté, technique de façonnage)

QUALITÉS/CONNAISSANCES REQUISES

Aptitude manuelle
Affinité avec le travail du bois
Bonne constitution physique (charges lourdes à porter, insensibilité au vertige)

CONDITIONS DE TRAVAIL

LIEUX DE TRAVAIL

- atelier
- chantier

CADRE DE TRAVAIL

- en équipe
- en plein air

FORMATION

DIPLÔMES PRÉPARANT À LA PROFESSION

- DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle)

QUALITÉS/CONNAISSANCES REQUISES

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont:

- avoir réussi une classe de 5e d'adaptation (5AD, ancienne 9e pratique) ou bien 45 modules dans une classe de 5e de préparation (5P, ancienne 9e modulaire).
- avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession

- s'étend sur 3 années ;
- est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante », se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).
- En effet, cette formation est organisée en phases blocs, c-à-d tour à tour deux semaines de formation à l'école, suivies de quatre semaines de formation pratique en entreprise.

SPÉCIALISATIONS

Participation à des stages, cours ou séminaires p.ex. de matériels historiques et techniques du métier du charpentier, de droit de construction, d'argile dans la construction, de techniques de procédés de construction, protection contre un incendie.

Brevet de maîtrise: Après avoir terminé l'apprentissage avec succès, ce métier propose la possibilité d'acquies un brevet de maîtrise. Des informations supplémentaires sont mises à disposition par la chambre des métiers (<http://www.cdm.lu/mon-apprentissage/brevet-maitrise/en-bref>) .

CENTRES DE FORMATION

Lycée Technique du Centre

106, avenue Pasteur
L-2309 Luxembourg

Tel: 47 38 11 - 1 / - 294
Fax: 47 38 11 333

E-mail: secretariat@ltc.lu
Web: <http://www.ltc.lu/>

CONTACT

PROFESSIONS ASSOCIÉES

Adem - Orientation professionnelle

Maison de l'Orientation 58, bd G-D Charlotte (Place de
l'Etoile)
L-1330 Luxembourg

Tel: 247 - 85480
Fax: 40 61 40

E-mail: info.op@adem.public.lu
Web: <http://www.adem.public.lu/demandeur/orientation/>

- Couvreur/euse
- Menuisier/ière
- Menuisier/ière – ébéniste